GPT DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE SERVICES TEXTILES

10, rue du Débarcadère - 75852 PARIS Cedex 17

SIRET : 30269604200050 - NAF: 9411Z

..*.*.*.*

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

GPT DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE SERVICES TEXTILES

10, rue du Débarcadère - 75852 PARIS Cedex 17

SIRET : 30269604200050 - NAF: 9411Z

..*.*.*.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels du syndicat GEIST, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;

- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Orléans, le 13 mai 2016
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM SCC

E. COLLET
Associée Mandataire Social

BILAN et COMPTE DE RESULTAT au 31 Décembre 2015

	Actif Bilan - En EUR	Brut	Dépréciations	31/12/2015	31/12/2014
Actif Immobilisé	Capital souscrit non appelé	0		0	0
	Frais d'etablissement	0	0	0	0
	Frais de R & D	0	0	0	0
	Concessions, brevets	933	(933)	0	0
	Fonds commercial	0	0	0	0
	Autres immob. incorporelles	7 122	(7 122)	0	0
	Avances et acptes / immob. incorp.	0	0	0	0
	Sous-total Immob. Incorporelles	***8 055***	***(8 055)***	***0***	***0***
	Terrains	0	0	0	0
	Constructions	0	0	0	0
	Instal. techn., matériel et outillage	0	0	0	0
	Autres immob. corporelles	16 135	(9 581)	6 554	9 104
	Immobilisations en cours	0	0	0	0
	Avances & acomptes / immob. corp.	0	0	0	0
	Sous-total Immob. Corporelles	***16 135***	***(9 581)***	***6 554***	***9 104***
	Participations	0	0	0	0
	Creances rattachées particip.	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts	0	0	0	0
	Autres immob. financieres	5 143	0	5 143	5 319
	Sous-total Immob. Financières	***5 143***	***0***	***5 143***	***5 319***
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	***29 333***	***(17 636)***	***11 697***	***14 424***
Stocks	Matieres premieres & approv.	0	0	0	0
	En cours de prod.de biens	0	0	0	0
	En cours de prod. de services	0	0	0	0
	Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
	Marchandises	0	0	0	0
	Sous total Stocks	***0***	***0***	***0***	***0***
	Avances et acomptes sur cdes	0	0	0	0
	Clients et cptes rattachés	0	0	0	0
	Autres créances	4 458	0	4 458	34 675
	Capital sousc. appelé non versé	0	0	0	0
	Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
	Disponibilités	215 960	0	215 960	252 185
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	***220 418***	***0***	***220 418***	***286 860***
	Charges constatees d'avance	13 230	0	13 230	20 904
	Charges a repartir	0		0	0
	Primes de remboursement oblig.	0		0	0
	Ecarts conversion actif	0		0	0
	TOTAL GENERAL ACTIF	**262 981**	**(17 636)**	**245 345**	**322 187**

Ew

Passif Bilan - En EUR	31/12/2015	31/12/2014
Capital social ou individuel	0	0
Primes d'émission, fusion, apport	0	0
Ecart de réévaluation	0	0
Réserve légale	0	0
Réserves statut. ou contract.	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	210 467	282 730
RESULTAT DE L'EXERCICE	(28 047)	(72 263)
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL (I)	***182 420***	***210 467***
Produit émissions titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL (II)	***0***	***0***
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL (III)	***0***	***0***
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts & dettes / Ets de Crédit (6)	0	0
Emprunts & dettes fin. divers	0	0
Avances et acomptes / cdes	0	0
Dettes fournisseurs	0	0
Dettes fiscales et sociales	34 043	31 088
Dettes sur immobilisations	0	0
Autres dettes	28 882	80 632
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL (IV)	***62 925***	***111 720***
Ecarts conversion passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL PASSIF	**245 345**	**322 187**
Renvois :	0	
(6) Dont concours bancaires courants	0	0

Compte de Résultat - En EUR	31/12/2015	31/12/2014
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue, biens	0	0
Production vendue, services	0	0
Chiffres d'affaires net	***0***	***0***
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises amort. & prov. & Trans. charges (4)	0	0
Autres produits (1)	403 055	457 411
Total produits d'exploitation (2) (I)	***403 055***	***457 411***
Achats de marchandises	0	0
Variation du stock de marchandises	0	0
Achats de matières premières	957	3 095
Variation du stock de matières premières	0	0
Autres achats & charges externes (1)	279 250	339 349
Impôts et taxes	544	730
Salaires et traitements	100 925	127 721
Charges sociales	48 505	59 208
Immobilisations : Dot. aux amortissements	2 550	894
Immobilisations : Dot. aux provisions	0	0
Actifs circulants : Dot. provisions	0	0
Risques & Charges : Dot. provisions	0	0
Autres charges	2	4
Total charges d'exploitation (II)	***432 734***	***531 001***
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(29 679)**	**(73 590)**
Bénef. attribué ou perte transférée (III)	0	0
Perte supportée ou bénef transféré (IV)	0	0
Produits financiers de participations	0	0
Prod. autres valeurs mobil. & actifs Immob.	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	1 632	1 327
Reprises provisions & transferst charges (4)	0	0
Differences pos.itives de change	0	0
Produits nets / cessions v.m.p.	0	0
Total Produits financiers (V)	***1 632***	***1 327***
Dotations financières	0	0
Intérêts & charges assimilées	0	0
Differences négatives de change	0	0
Charges nettes / cessions v.m.p.	0	0
Total Charges financières (VI)	***0***	***0***
RESULTAT FINANCIER	**1 632**	**1 327**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**(28 047)**	**(72 263)**
Produits except. sur op. de gestion	0	0
Produits except. sur op. en capital (3)	0	0
Reprises provisions & transferts charges (4)	0	0
Total produits except. (VII)	***0***	***0***
Charges except. sur op. de gestion	0	0
Charges except. sur op. en capital (2)	0	0
Dotations exceptionnelles amort. ou prov.	0	0
Total charges except. (VIII)	***0***	***0***
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**0**	**0**
Participation des salariés (IX)	0	0
Impot sur les benefices (X)	0	0
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	***404 687***	***458 738***
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***432 734***	***531 001***
BENEFICE OU PERTE	**(28 047)**	**(72 263)**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

	Informations Produites *Page / note n°*	*Non produites* *n/s*	*n/a*
I - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	6		
II REGLES ET METHODES COMPTABLES			
Hypothèses de base	6		
Méthode d'évaluation	6-7		
Changements de méthode	7		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle			x
III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
Etat de l'actif immobilisé	8		
Etat des amortissements	8		
Etat des dépréciations et provisions			x
Etat des créances et des dettes	9		
Informations et commentaires sur :			
. Produits à recevoir	10		
. Charges à payer	10		
. Charges et produits constatés d'avance	10		
. Ecart de conversion			x
. Créances et dettes avec les entreprises liées			x
. Charges et produits financiers avec les entreprises liées			x
. Détail des charges et produits exceptionnels			x
. Détail des transferts de charges			x
IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
Dettes garanties par des sûretés réelles			x
Rémunérations des dirigeants	11		
Effectif moyen	11		
Engagements financiers	11		
Crédit-bail			x
V - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe aux comptes annuels vise à fournir une information pertinente sur l'entité concernée. En conséquence, seuls les éléments significatifs et non déjà mentionnés dans le bilan ou dans le compte de résultat de l'entité concernée sont présentés ci-après.

I - FAITS EXCEPTIONNELS DE L'EXERCICE

Néant

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. REGLES DE BASE

Les principes généraux d'établissement des comptes ont été respectés à partir des règles de base suivantes :
. image fidèle,
. continuité d'activité,
. comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
. régularité et sincérité,
. prudence,
. indépendance des exercices.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.1 *Méthode des coûts historiques*

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Eco

2.2 *Actif immobilisé*

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs. Ces éléments (n') ont (pas) fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Lorsque la valeur actuelle d'un élément de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle de l'actif concerné par la constatation, selon le cas, d'un amortissement exceptionnel ou d'une dépréciation.

Les immobilisations amortissables ont été amorties de manière linéaire afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens.

Les durées pratiquées sont les suivantes :

• ***Immobilisations incorporelles :***		
- Concessions et droits similaires	1 an	linéaire
- Site Web	3ans	linéaire

• ***Immobilisations corporelles :***		
- Installations générales	3 ans	linéaire
- Matériel de bureau & informatique	3 à 5 ans	linéaire
- Mobilier	5 ans	linéaire

2.3 *Créances et dettes*

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.4 *Disponibilités*

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

2.5 *Opérations en devises étrangères*

Les achats et ventes en devises sont enregistrés aux taux du jour des opérations. En fin d'année, l'entité calcule, devise par devise, ses positions de change relatives aux créances, dettes ou contrats à terme libellés dans une même devise ou ayant des termes voisins, sur la base du cours du change précédant la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change nets latents sont portés en écart de conversion au bilan ; les pertes nettes latentes sont dépréciées et les gains nets latents ne sont pas enregistrés au compte de résultat.

3. CHANGEMENTS DE METHODE

Aucun changement de méthode ou de présentation n'est intervenu au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015

€∞

IMMOBILISATIONS

Rubriques	*Début d'exercice*	*Acquisit., apports*	*Cession*	*Fin d'exercice*
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	933			933
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 122			7 122
Terrains				
Dont composants				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Const. Install. générales, agencements, aménagen				
Install. techniques, matériel et outillage industrie				
Installations générales, agencements, aménagements	628			628
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 507			15 507
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**16 135**			**16 135**
Autres participations				
Dépôts et cautionnements versés	5 319		176	5 143
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**5 319**		**176**	**5 143**
TOTAL GENERAL	**29 509**		**176**	**29 333**

AMORTISSEMENTS

Rubriques	*Début d'exercice*	*Dotations*	*Reprises*	*fin d'exercice*
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	933			933
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 122			7 122
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencemnts, aménagmnts				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	628			628
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 403	2 550		8 953
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 031**	**2 550**		**9 581**
TOTAL GENERAL	**15 086**	**2 550**		**17 636**

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	*Montant brut*	*1 an au plus*	*plus d'un an*
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimi			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 458	4 458	
Charges constatées d'avance	13 230	13 230	
TOTAL GENERAL	**17 688**	**17 688**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	*Montant brut*	*1 an au plus*	*plus d'1 an,-5 ans*	*plus de 5 ans*
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	28 882	28 882		
Personnel et comptes rattachés	9 880	9 880		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 163	24 163		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**62 925**	**62 925**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se présentent comme suit, en fin d'exercice :

	2015 €	*2014* €
• Quote part frais paritarisme AGFPN	4 458	3 793
• Cotisations à recevoir		1 718
• IDES		29 164
Total	**4 458**	**34 675**

2. CHARGES A PAYER

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

	2015 €	*2014* €
• Salariés – congés à payer	9 880	7 840
• Etat -Autres charges à payer		
• Factures non parvenues	28 882	80 632
• Charges sociales sur congés à payer	4 446	3 528
• Organismes sociaux et taxes assises sur les salaires à payer	1 662	2 393
Total	**44 870**	**94 393**

3. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement :

	2015 €	*2014* €
• Divers	747	686
• Abonnement	536	468
• Documentation	730	708
• Organisation journées d'études	11 218	19 042
Total	**13 231**	**20 904**

4. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	2015 €	*2014* €
•	0	0
Total	**0**	**0**

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS DE L'ASSOCIATION

Les dirigeants de l'association ne perçoivent aucune rémunération.

2. EFFECTIF MOYEN ET VENTILATION PAR CATEGORIE

La situation de l'effectif à la fin de l'exercice se présente comme suit :

Catégories	*Salariés de l'entreprise (nombre)*	
	2015	*2014*
• Cadres & assimilés	1	1
• Employés	1	1
Total	**2**	**2**

3. ENGAGEMENTS EN MATIERE D'INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les engagements en matière de retraite sont évalués, selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'une estimation actuarielle à la date de clôture et tenant notamment compte de l'ancienneté et de la rotation de ces derniers.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont les suivantes :

- Prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité
- Age de départ en retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2.05 %
- Taux de croissance des salaires : 2%

Le montant des engagements de retraite, non comptabilisé, s'élève à la clôture à 6 849 €.

GPT DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE SERVICES TEXTILES

10, rue du Débarcadère - 75852 PARIS Cedex 17

SIRET : 30269604200050 - NAF: 9411Z

..*.*.*.*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre syndicat, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée ou autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 612-5 du code de commerce.

Fait à Orléans, le 13 mai 2016

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC

E. COLLET

Associée Mandataire Social